



COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

SÉANCE DU JEUDI 15 DECEMBRE 2022

Nombre de Membres

- Afférents : 19
- En Exercice : 19
- Présents : 12
- Ayant pris part : 15

L'an deux mille vingt-deux et jeudi quinze décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation

06/12/2022

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROLLAND ; M. Jean MARTINEZ ; M. Didier COMBES ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; Mme Hélène POLDERVAART ; Mme Aline COUTAREL ;

Date d'affichage

06/12/2022

Excusés représentés : Mme Mélanie ROUX représentée par M. Jean-François COMBELLES ; Mme Dominique GODOT-RAMADE représentée par M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme MARCOU MADER Pauline représentée par M. Jean-Paul CHAMAYOU

Absents excusés : Mme Vanessa LAGARDE ; M. Raoul de RUS

Absentes non excusées : Mme Gaëlle POUSTOMIS ; Mme Claude HUET

Mme POLDERVAART Hélène a été nommée Secrétaire de Séance.

Délibération N°2022-82 : Choix de l'assureur

Suite à l'appel public à la concurrence pour le renouvellement des contrats d'assurances de la Commune de Montredon-Labessonnié prenant fin au 31 décembre 2022,

Monsieur Jean MARTINEZ, Adjoint au Maire, présente à l'assemblée les propositions reçues :

- **Lot 1 Assurance Dommage aux biens** :
 - une offre SMACL de 17 695.42 € sans franchise et de 16 763.85 € avec franchise de 300 €.
- **Lot 2 Responsabilité Civile et Risques** :
 - une offre SMACL : de 9 080.31 € pour la responsabilité civile et risques annexes, de 2 154.60 € pour la protection juridique, de 141.48 € pour la défense pénale et recours des agents et des élus.
- **Lot 3 Assurance Véhicules à moteur**
 - Une offre SMACL de 5 546.88 € sans franchise et de 4800,42 € avec franchise 200 € véhicules de - 3.5 T, 400 € véhicules de + 3.5 T,
 - Une offre GROUPMA de 6 024.31 € sans franchise et de 5 556.76 € avec franchise 200€ véhicules de - 3.5 T, 400 € véhicules de + 3.5 T,
 - Une offre PILLIOT de 8 345.14 € sans franchise et de 8 046.99 € avec franchise 200€ véhicules de - 3.5 T, 400 € véhicules de + 3.5 T.

Monsieur Jean MARTINEZ précise que ces tarifs ont déjà fait l'objet d'une négociation.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de sur le choix du prestataire.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de retenir la proposition de SMACL Assurance,
- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents relatifs au renouvellement des contrats d'assurance de la Commune de Montredon-Labessonnié.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Paul CHAMAYOU.

